



MAIRIE  
DE  
**LA ROQUEBROU**  
15150

Téléphone 04.71.46.00.48

Télécopie 04.71.46.09.28

e-mail :

mairiedelaroquebrou@wanadoo.fr

# Conseil Municipal du 30 janvier 2016

## Compte rendu

Le Conseil Municipal a réuni 12 élus.

Présents : Guy BLANDINO – Monique DE LA ROCQUE – Christine VIGNY – Guy BARBECOT – Michel DELMAS – Pierre AUDISSERGUES – Claude BESSE - Fabrice CARNEIRO - Françoise FLOTTE – Marie-Pierre HAUQUIN – Pascal MALVEZIN – Daniel ROUGE

Absents : René BEYNEL : procuration donnée à Guy BARBECOT

Isabelle LEPCZYNSKI : procuration donnée à Daniel ROUGE

Mme VIGNY est désignée secrétaire de séance.

### **COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL du 30 novembre 2015**

Mr ROUGE souhaite que les comptes rendus des conseils municipaux soient plus détaillés et explicites sur les votes.

Mr le Maire précise que faute de subvention le projet du club house du foot ne va aboutir.

***Adoption à l'unanimité***

### **AMENAGEMENT DU BOURG DE LA ROQUEBROU : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET FEADER)**

Mr le Maire rappelle le projet d'aménagement du bourg et les demandes de subventions au titre de la DETR et du FEADER.

Mr le Maire présente le chiffrage des opérations : total des travaux 597 300 € H.T (1<sup>ère</sup> phase). Le programme des travaux s'échelonne sur 4 ou 5 ans. Le projet comprend les opérations suivantes :

- Esplanade du château
- Place Sabathier
- Hospice médiéval – bibliothèque – club des aînés
- Signalétique

Plan de financement :	FEADER	298 650 € (soit 50 %)
	DETR	179 190 € (30 %)
	COMMUNE AUTOFINANCEMENT	119 460 € (20 %)

Mr ROUGE observe que la liste des commerçants n'est pas à jour et que le projet a été fait à partir du dossier de l'AVAP et qu'il aurait fallu le réactualiser. De plus Mr ROUGE conteste une photo.

Mr le Maire explique que le diagnostic de l'AVAP n'a pas évolué.

Mr ROUGE remarque que deux photos du château sont contradictoires et qu'il y a des incohérences.

Mr le Maire rappelle qu'il s'agit d'un projet.

***Abstention : 4 voix (CARNEIRO – LEPCZYNSKI – MALVEZIN – ROUGE)***

***Pour : 10 voix (BLANDINO – DE LA ROCQUE – VIGNY – BARBECOT – DELMAS – BEYNEL – FLOTTE – HAUQUIN-AUDISSERGUES-BESSE)***

***Adoption à 10 voix pour et 4 abstentions***

Mr ROUGE justifie ces abstentions par le fait que le dossier est imprécis et laisse la porte ouverte à tout.

**TRAVAUX D'URGENCE DE L'EGLISE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET CONSEIL REGIONAL**

Mr le Maire explique que le Conseil Départemental et Régional ont revu leurs financements et peuvent subventionner ces travaux d'urgence. Les travaux doivent commencer rapidement.

Mr le Maire présente le plan de financement : montant des travaux 35 600 € H.T dont 9 000 € d'honoraires d'architecte.

Subvention de la DRAC	17 800 € (50 %)
Subvention du Conseil départemental	7 120 € (20 %)
Subvention du Conseil Régional	3 560 € (10 %)
Autofinancement commune	7 120 € (20 %)

***Adoption à l'unanimité***

**DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET COMMUNE**

Mr le Maire expose qu'à la demande du comptable public, il est nécessaire d'inscrire une dépense supplémentaire de 15 011 € compensée par recette équivalente au titre du Fonds de Péréquation des ressources InterCommunales (FPIC) sur le budget de l'exercice 2015.

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
73925	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	15011.00	
73111	Taxes foncières et d'habitation		15011.00
<b>TOTAL :</b>		<b>15011.00</b>	<b>15011.00</b>

***Adoption à l'unanimité.***

**Questions diverses**

Mr ROUGE demande des explications sur les difficultés de la maison de retraite. Mr le Maire informe le conseil sur les instances mises en place avec le personnel pour régler les problèmes.

**Mr le Maire informe l'assemblée que le prochain conseil municipal aura lieu lundi 15 février 2016.**

Le Maire,  
Guy BLANDINO

